

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 23 avril 2013

## La gestion et l'usage de l'eau en agriculture

---

### Déclaration du groupe de l'UNAF

« L'eau n'est pas nécessaire à la vie » comme l'écrit Saint-Exupéry dans *Terre des hommes*, « l'eau, c'est la vie ». Le travail réalisé remet au goût du jour cette citation.

Tout au long de l'avis, le juste équilibre a été recherché pour que la gestion de l'eau en agriculture puisse répondre à trois contraintes bien identifiées : d'abord une contrainte environnementale qui oblige à préserver une ressource menacée ; ensuite une contrainte sociale, qui impose d'équilibrer les usages d'une ressource disputée entre plusieurs utilisateurs et enfin une contrainte économique, qui intègre l'eau comme facteur de compétitivité en agriculture.

Les enjeux sont clairs : il s'agit de conserver la qualité de l'eau pour les familles et les consommateurs, de maintenir la disponibilité de la ressource pour tous de manière équitable et de permettre aux agriculteurs, dans une économie mondialisée, d'accéder à l'eau afin d'assurer une production alimentaire en quantité et de qualité, tout en leur garantissant un revenu décent.

Le groupe de l'UNAF retient avec grand intérêt la démarche proposée dans l'avis : il s'agit de rechercher des solutions pour répondre aux difficultés rencontrées en période d'étiage et de tension sur la ressource, mais aussi de donner des pistes plus prospectives et éviter ainsi de se retrouver dos au mur en cas de crise.

Les préconisations de l'avis ne sont pas une stigmatisation de l'agriculture. Le débat sur les pratiques des agriculteurs nous renvoie directement à des choix politiques plus fondamentaux. L'agriculture s'est adaptée au cadre que la société lui a fixé. Il ne s'agit pas de rechercher des boucs émissaires, mais, au contraire, de faire émerger ensemble les choix à faire pour garantir l'avenir de l'agriculture et permettre une alimentation de qualité.

À travers le débat sur l'eau et l'agriculture, sont clairement posées les questions de la place de l'agriculture française, de son devenir, de ses modèles et de ses apports à la société. À ces questions, l'avis apporte des réponses au travers notamment de la nécessaire évolution de la Politique agricole commune (PAC), qui doit valoriser davantage certaines pratiques agronomiques telles que la rotation d'assolement, le choix de variétés ou d'espèces moins exigeantes en termes de consommation d'eau, l'évolution de la recherche scientifique... Ce sont autant de voies à investir pour parvenir à limiter la consommation d'eau par l'agriculture.

Enfin, le groupe de l'UNAF est particulièrement sensible à la recommandation qui précise que l'usage et la gestion de l'eau doivent être menés à l'échelle des zones de captage. En effet, la qualité des eaux souterraines est directement liée aux types d'activités déployées au-dessus. Il est donc primordial d'associer à la préservation de la ressource l'ensemble des intervenants et de contractualiser avec eux à partir d'un cahier des charges précis, régulièrement évalué.

Ainsi, c'est en agissant conjointement sur plusieurs facteurs que nous réussirons collectivement à répondre aux enjeux énoncés.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.